

Le retour de la peine de mort sur... demande

■ Le président Erdogan a évoqué cette possibilité face à la colère de ses supporters.

Le président Recep Tayyip Erdogan a évoqué dimanche un possible rétablissement de la peine capitale en Turquie, abolie en 2004 dans le cadre de la candidature d'adhésion d'Ankara à l'Union européenne, afin de lutter contre le "virus" factieux. "Nous entendons cette demande qui est la vôtre", a répondu le chef de l'Etat à des sympathisants qui réclamaient l'exécution des putschistes.

"Je pense que notre gouvernement va en discuter avec l'opposition et qu'une décision sera sans aucun doute prise", a-t-il ajouté dans un discours à Istanbul.

"C'est la loi dans un Etat démocratique d'analyser et de débattre de toute question", avait-il déclaré quelques instants plus tôt devant des milliers de sympathisants à Istanbul.

La peine de mort fait un malheur sur Twitter

Et le président Erdogan n'est pas le seul à oser soulever cette question. Son premier ministre, Binali Yildirim, l'a également clairement évoquée. À l'endroit des putschistes, le chef du gouvernement turc a déclaré que "ces lâches se verront infliger la peine qu'ils méritent", expliquant que la peine de

mort devait être reconsidérée pour ceux qui ont laissé "une tâche noire" sur la démocratie. Selon lui, ces modifications législatives permettraient de s'assurer que cela ne se reproduira plus.

Par ailleurs, le hashtag #Idamistiyorun ("je veux la peine de mort") s'est imposé dimanche sur Twitter en Turquie. Près de 48 heures après le début de la tentative de coup d'Etat qui a coûté la vie à au moins 265 personnes, la Turquie est traversée sur toute son étendue par une ambiance de chasse aux sorcières.

En réaction à ces annonces, certains pays occidentaux ont appelé la Turquie à ne pas verser dans la purge aveugle. Le ministre canadien des Affaires étrangères Stéphane Dion a enjoint Ankara de régler "l'après coup d'Etat" selon les "principes fondamentaux de la démocratie", en évitant notamment "tout châtiment collectif", alors que des images de militaires lynchés par la foule circulent sur les réseaux sociaux. "Il faut faire preuve de discernement, s'assurer que les personnes traduites en justice puissent avoir la chance de prouver qu'elles sont innocentes ou faire valoir leur point de vue selon les règles de justice fondamentales que nous nous efforçons de respecter", a-t-il rappelé. Le coup d'Etat raté en Turquie n'est pas un "chèque en blanc" au président Erdogan pour faire des "purges", a renchéri le chef de la diplomatie française, Jean-Marc Ayrault.

H. Le.